



UR de RENNES

Comité Interrégional De Formation (CIF)

Jeudi 8 septembre 2022, les organisations professionnelles étaient conviées au 2^{ème} comité interrégional de formation à la DI de RENNES. Plusieurs points importants concernant la formation des personnels étaient à l'ordre du jour.

L'UFAP UNSa Justice met un point d'honneur à travailler sur tous les sujets concernant l'ensemble des personnels et notamment celui de la formation.

C'est sûrement pour cette raison que **SEULE L'UFAP UNSa Justice** était présente toute la journée !!!

L'UFAP UNSa Justice a pu mettre en avant les difficultés rencontrées sur un bon nombre de structures de la région quant aux moyens humains et matériels destinés à la formation.

En effet, les responsables des pôles de formation ont dénoncé le manque de moniteurs, de formateurs, d'infrastructures, mais aussi la difficulté de plus en plus criante à détacher les agents pour les former. Une difficulté à laquelle se retrouve aussi confrontés les services des agents, tant les effectifs sont déficitaires dans les établissements de notre inter-région.

Cependant, nous avons pu constater l'investissement indéniable de nos collègues formateurs qui ne sont pas forcément aidés/soutenus à tous les niveaux.

L'UFAP UNSa Justice a souligné l'importance du dialogue social sur un sujet essentiel qu'est la formation à travers les Comités Locaux de Formations et les Comités Techniques Spéciaux.

En effet, ces instances permettent, non seulement, de faire les bilans de formation au niveau local mais également de monter les plans de formation pour lesquels, **il est nécessaire et primordial de recueillir les besoins du terrain.**

L'UFAP UNSa Justice a aussi demandé qu'un recensement des sensibilisations à la formation, qui peuvent être effectuées dans toutes les structures, soit réalisé par l'URFQ. A suivre....

L'UFAP UNSa Justice se satisfait des avancées qui ont pu être obtenues grâce au groupe de travail régional mis en place en 2021 et, **plus particulièrement, en matière d'équipements pour les moniteurs.**

L'UFAP UNSa Justice se félicite également que ce groupe de travail ait pu permettre l'**élaboration d'une charte de gestion pour les moniteurs et les instructeurs** sur le ressort de notre Direction Interrégionale. Nous avons rappelé à l'administration que **cette charte doit obligatoirement faire l'objet d'un échange en CTS.**

L'UFAP UNSa JUSTICE, une présence quotidienne

Caen le, 09 septembre 2022
B. DORILAS / B. BRASME